



FICHES FORMATIONS 2026

Fiche formation du camion

Titre professionnel Enseignant
de la Conduite et de la Sécurité
Routière, avec CCS 2 « groupe
lourd »



Titre professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière, avec CCS 2 « groupe lourd »

INFORMATIONS CLÉS

Pour qui

- Salariés
- Demandeurs d'emploi

Durée de la formation

Pour le TPECSR, la formation dure environ 9 mois

Pour le CCS Groupe Lourd, la formation dure entre 2 et 3 mois

Prérequis

- Être âgé d'au moins 20 ans,
- Être titulaire de la catégorie du B du permis de conduire dont le délai probatoire est expiré,
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation prévue à l'article L. 213-3 et à l'article R. 212-4 du code de la route,
- Être reconnu apte à l'exercice de la profession par un médecin agréé par l'État.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La certification atteste des compétences suivantes :



- Conduire et manœuvrer un véhicule du groupe lourd dans le respect de la sécurité routière et des règles de circulation
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd hors circulation
- Enseigner les spécificités liées à la conduite des véhicules du groupe lourd et à leur contexte d'utilisation

QUEL(S) MÉTIER(S) FAIRE AVEC CETTE FORMATION ?

- Enseignant de la sécurité routière et de la conduite des véhicules du « groupe lourd »

